



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-035-219501343-20230929-20232809DEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

Présents : M Stéphane CARTEADO, M. Jean-Jules MORTEO, Mme Marie BEAUMELOU, M. Pascal VAUZELLE, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Valérie COLAROSSO, M. Arnaud DUBOIS, Mme Marina LOOS, Mme Stéphanie LAFINE, M. Priam PUCA, Mme Ermelinda AMEAO, M. Nicolas LHERBIER, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Corinne VASSEUR, Mme Nathalie JULIAT, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Christian MIGLIAVACCA, Mme Christine VISINE, M. Michel LAVENTURE.

Absents avant donné pouvoir :

M. Thierry JOUE pouvoir à M. Jean-Jules MORTEO
M. Fabien PIVETTE pouvoir à M. Nicolas LHERBIER
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à M. Stéphane CARTEADO
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Mme Sophie LEVASSEUR

Absente non excusée : Mme Nathalie CHABLE,

Secrétaire de séance : M. Nicolas LHERBIER,

N° 20232809-47 : Désignation d' élu remplaçant au sein des commissions municipales

Suite à la démission de Monsieur DUBROUS de ses fonctions de conseiller municipal, il convient de procéder à la désignation d'un nouvel élu de la majorité dans les commissions ou il siégeait :

- Finances et vie économique
- Urbanisme, travaux, voirie, assainissement, environnement et sécurité
- Sécurité

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité des voix (28 voix pour dont 4 pouvoirs),

DESIGNE Monsieur Michel LAVENTURE au sein des commissions municipales suivantes :

- Finances et vie économique
- Urbanisme, travaux, voirie, assainissement, environnement et sécurité

DESIGNE Priam PUCA au sein de la commission municipale suivante :

- Sécurité

Pour extrait certifié conforme,
Champagne sur Oise, le 29 septembre 2023

Le Maire,

Stéphane CARTEADO



Date de convocation : 22/09/2023

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Dont pouvoirs : 4

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication »